

Centre Ecole de Parachutisme de Nouvelle-Calédonie - CMO LA FOA
Association sportive déclarée le 16 mars 1977
Agrément Jeunesse et Sports n°ETAPS/11/005
Affiliation FFP n° 9X02 – Ridet n°136 689 – 001
BP 751 – 98845 Nouméa

Nouméa, le 16 Juillet 2019

Le comité d'administration du Centre école de Parachutisme de Nouvelle Calédonie invite les membres de l'association à sa prochaine assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 Juillet 2019 à 18h30, au club de Squash Le Galap, situé au 21 rue Jules Garnier à Nouméa.

L'ordre du jour sera le suivant:

- Acquisition de l'avion F-GJJY

Rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 1 mandat.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Le président
Stanislas Ozier



POUVOIR

Je soussigné demeurant,
donne pouvoir à demeurant,
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 30 Juillet 2019, en
prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature